



Spoliation destruction de biens maison familiale

Par **zefirella**, le **13/01/2014** à **10:44**

Bonjour,
Je suis locataire à Titre Gracieux d'une maison prêtée par mes parents depuis 20 ans et j'y habite avec 2 de mes enfants. J'AI UN BAIL ETABLI par mes 2 parents.
Ma mère étant gravement malade, l'un de mes frères m'a demandé si cela m'embêtait que cette dernière 80 ans et mon père 85 ans viennent habiter avec moi car cette maison de plein pied est plus accessible que son habitation principale qui comporte de nombreux escaliers.
J'ai bien évidemment dans le but du confort de vie de celle-ci accepté sa présence dans la maison à la sortie de son hospitalisation et leurs ai confié un jeu de clés afin qu'ils puissent accéder à la maison et donner les directives à l'ouvrier étant donné qu'ils étaient les maîtres d'oeuvres des travaux décidés et payés par eux. Je suis au RSA pour information.
Lundi dernier, à ma grande surprise 2 de mes frères sont arrivés avec un ouvrier et ont littéralement explosés et jetés tous mes meubles, jetés mes affaires personnelles ainsi que celles de mes enfants et ont tout cassé..... ils ont prétexté refaire tout à neuf pour notre mère... mercredi ils changeaient d'avis et décidaient de ne plus exécuter les travaux.... Je n'ai plus ma cuisine aménagée ni plan de travail plaque électrique réfrigérateur etc...ni même évier et son meuble plus de radiateurs. La cuisine est une pièce carrée entièrement vide. Pour soi disant faire une douche à l'italienne, ils ont arraché la baignoire et au marteau piqueur effectué un énorme trou pour la future douche... Le peu de meubles et cartons que j'ai pu sauver sont entassés (avec mon seul moyen de nourriture à savoir mon micro onde et ma cafetière électrique) au milieu de ma salle à manger/salon.
Pour obtenir de l'eau courante je suis obligé de prendre une petite bouteille de 30 cl car elle seule passe sous le robinet du lavabo...qu'ils m'ont laissé... Quelle compétence juridique dois-je contacter pour qu'ils remettent en état les lieux et exécutent une partie des travaux pour lesquels ils s'étaient engagés, au moins la remise en état d'utilisation de la cuisine et le remplacement de la baignoire et pose des radiateurs.
Cela fait une semaine que je supporte cette humiliation et cette détresse merci de me conseiller avant un

